

Le C.I.S.A.G.

Le CISAG, association loi 1901 est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, labellisée pour les activités de la petite enfance et agréée par le Ministère des Sports. Elle assure la gestion et l'animation complète de l'Espace Bussière. Le CISAG accueille depuis plusieurs années des enfants âgés de 8 mois à 5 ans au travers d'activités d'éveil moteur en liaison avec les parents.

Le contenu éducatif

Les séances sont conçues autour de thèmes permettant le développement moteur, la socialisation et la curiosité des plus jeunes: développement de l'équilibre, force explosive, surface bondissante, évolution sur l'avant ou sur l'arrière...

Chaque séance est créée et encadrée par un éducateur spécialisé avec un objectif d'interaction entre l'assistante maternelle et l'enfant.

Le programme, complet et évolutif vise à conforter l'enfant dans son apprentissage.

Apports pour l'assistante maternelle

- Permettre aux assistantes maternelles de bénéficier d'une installation particulièrement adaptée aux enfants dont elles ont la garde.
- Aider au développement des connaissances dans les activités motrices.
- Assurer un complément spécialisé aux activités proposées dans les relais municipaux.



L'Espace Bussière

L'Espace Bussière est une structure conçue en liaison directe entre la Ville d'Oullins et le Club Intercommunal des Sports Acrobatiques et Gymniques (CISAG). Ce lieu d'une superficie de 350 m² est constitué d'une salle d'évolution pour les activités motrices de 210 m², d'un vestiaire et sanitaire adaptés aux enfants en bas âge avec une table à langer.



La tenue

Pour les enfants, il n'y a pas de tenue particulière. Des vêtements souples (pantalon de survêtement, corsaire, tee-shirt et chaussettes) sont recommandés.

Les assistantes maternelles peuvent venir en tenue de ville. Pour le confort, les chaussettes de sport sont recommandées pour pénétrer dans la salle d'évolution. Les chaussures ne sont pas admises.

Planning

Séances le Mardi matin

1ère séance : 9h00 - 10h00

2ème séance : 10h00 - 11h00

Consultez le planning des séances sur www.cisag.org rubrique « maternelle »



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné : tuteur légal de l'enfant :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Dont la garde est assurée par l'assistante maternelle agréée :

Nom : Prénom :

Les autorise à participer aux séances d'éveil moteur et d'éveil au sport mises en place par le CISAG dans le cadre des activités de garde des assistantes maternelles.

Fait à Oullins le :

Signature

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour l'assistante maternelle

- ☞ Être assistante maternelle agréée par la PMI (Conseil Général). Lors de sa première visite, il sera demandé une copie de l'arrêté d'agrément.
- ☞ Participer aux séances avec les enfants dûment concernés par l'activité professionnelle d'assistante maternelle et eux seuls.
- ☞ S'inscrire auprès du club pour les séances en indiquant le nombre et l'âge des enfants
- ☞ En aucun cas elle ne pourra assister aux séances si l'un des enfants présents n'a pas l'âge requis ou l'autorisation écrite des parents.
- ☞ Afin d'organiser au mieux les séances, les assistantes maternelles devront s'inscrire par téléphone ou par mail, au moins la veille de la séance.
- ☞ Chaque assistante maternelle ne pourra participer aux séances avec plus de 2 enfants.

Pour les parents et les enfants

- ☞ L'activité est ouverte aux enfants de 8 mois à 5 ans.
- ☞ L'accord explicite des parents est obligatoire et doit être formalisé au travers de la signature d'une autorisation parentale et d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'activité (voir document joint).

Conditions générales

- ☞ L'accès à ces séances est **gratuit** aussi bien pour l'assistante maternelle que pour les enfants habitant ou non Oullins.
- ☞ Le groupe ne pourra dépasser les 15 enfants. Si le besoin s'en fait sentir, un planning sera organisé en limitant l'accès à l'activité à une heure ou à des cycles entre les périodes de vacances scolaires.
- ☞ Les séances ont lieu pendant la période scolaire des écoles maternelles. Il n'y a pas de séance pendant les vacances. Le planning sera mis à jour sur le site internet.

Ce document a été imprimé avec le concours de la société SERD, matériel bureautique, BRIGNAIS : 04 78 50 52 92

BAMBINS A RESSORT

Club Intercommunal des Sports Acrobatiques et Gymniques

66 rue de la Bussière
69600 Oullins

renseignements & inscriptions

04 78 50 89 79

www.cisag.org

maternelle@cisag.org



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Cette action est validée par le service de la PMI du
Conseil Général du Rhône



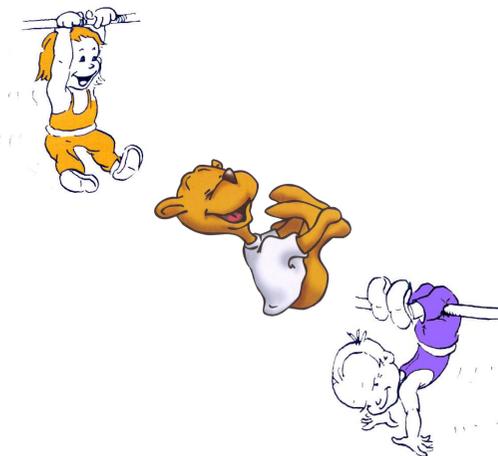
Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affilié à la Fédération Française de Gymnastique
Label « Petite enfance »

SPECIAL ASSISTANTES MATERNELLES

EVEIL MOTEUR

EVEIL AU SPORT

ENCADREMENT



Une activité conçue
et réservée aux assistantes
maternelles et aux enfants
dont elles ont la garde

Ville
d'Oullins

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

